

Association LE VENT TOURNE SUR JOUHET

Compte rendu de l'assemblée générale tenue le vendredi 11 novembre 2022 à Peugilard.

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Bilan de l'année écoulée, rapport moral ;
3. Actions futures ;
4. Bilan financier ;
5. Election du conseil d'administration de l'association ;
6. Montant de la cotisation pour l'année en cours ;
7. Questions diverses

1. L'ordre du jour est approuvé et il n'y a pas de questions diverses

2. Bilan de l'année écoulée :

Les actions menées cette année sont les suivantes :

- distribution d'un tract sur la commune de Jouhet en février
- en mars, envoi d'une lettre au préfet de la Vienne en association avec Anima'Jouhet

Ces documents ainsi que la réponse du préfet sont disponibles sur notre site web.

Nous avons continué à alimenter les mairies alentour avec le document « Le vrai, le faux sur l'éolien terrestre » en réponse au document distribué par le ministère de la transition écologique.

A noter l'initiative de Jean-Luc Duquesne : une banderole « non à l'éolien industriel » a été installée sur son terrain de Peugilard. Il serait souhaitable qu'il y en ait une sur la D5 plus passagère.

- une conférence sur la biodiversité et ses implications économiques et politiques a été organisée en association avec Anima'Jouhet le 13 août dernier. La participation d'agriculteurs de la commune a permis un débat intéressant.
- une demande de rendez-vous a été faite auprès de la CCVG pour obtenir des éclaircissements sur les actions qui vont suivre l'atelier participatif.

Notre site web <https://le-vent-tourne.monsite-orange.fr/index.html> a été mis à jour régulièrement et tous nos documents y sont mis à disposition.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Actions futures :

Pour 2023 : nous souhaitons renforcer nos liens avec les sympathisants des communes environnantes qui n'ont pas d'association de défense de leur environnement, en particulier Pindray et Haims. Dans le cas de Montmorillon, il serait nécessaire qu'une telle association s'y développe.

4. Bilan financier

Cette année, il n'y a pas eu d'appel à cotisation et notre page dédiée à l'adhésion et à la cotisation des membres n'a pas rencontré le succès escompté.

En caisse lors de la dernière AG : 64 €

Recettes en 2021 (cotisations après l'AG) : 85 euros

Dépenses en 2021 : envois postaux, impressions : 26 €

Dépenses en 2022 : impression des tracts distribués : 15 €

Recettes en 2022 : 4 cotisations : 20 €

En caisse au 11 novembre 2022 : 112 €

L'AG donne pouvoir au président pour ouvrir un compte au CA de Montmorillon avec procuration à la trésorière.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

5. Election du conseil d'administration de l'association

Le bureau est désormais constitué de Jean-Luc Duquesne, président, Jean-Eudes Arlot, secrétaire et Nathalie Pailler, trésorière en remplacement de Marie-Hélène Arlot.

6. Le montant de la cotisation pour l'année en cours reste fixé à 5 € (cotisation de soutien, à partir de 10 €)

7. Questions diverses

Pas de questions diverses